



NOTE EXTERNE / JANVIER 2026

© Alexis Huguet pour Action contre la Faim

L'EMPREINTE CARBONE DE LA MODALITÉ TRANSFERTS MONÉTAIRES (CVA) CHEZ ACTION CONTRE LA FAIM

AVANT-PROPOS

Ce document présente une synthèse externe des travaux menés par Action contre la Faim France sur l'empreinte carbone de la modalité Transferts Monétaires / Cash and Voucher Assistance (CVA) dans ses activités en 2023. Cette version s'adresse aux ONG, aux partenaires techniques et aux acteurs engagés dans l'amélioration de la qualité et de l'impact environnemental des interventions humanitaires.



01/ INTRODUCTION

Dans le cadre de son engagement croissant envers la transition écologique et la redevabilité environnementale, Action contre la Faim France a initié un travail d'analyse approfondi sur l'empreinte carbone de sa modalité « Transferts Monétaires » (Cash and Voucher Assistance – CVA). Cette démarche s'inscrit dans la continuité du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) réalisé pour l'année 2021, au cours duquel il est apparu que les activités associées au CVA représentaient près de 38 % des émissions globales de l'organisation. Ce constat a soulevé une question essentielle : comment évaluer avec précision l'impact environnemental d'une modalité dont l'essence même repose sur l'autonomie et la liberté de choix laissées aux ménages bénéficiaires ?

Les méthodes disponibles, notamment l'utilisation des **Minimum Expenditure Baskets (MEB)**, reposent sur des approches théoriques qui peuvent s'écarter des usages réels des ménages bénéficiaires. Afin d'apporter une vision plus précise et robuste, Action contre la Faim France a conduit en 2023 une étude approfondie fondée sur des données d'utilisation réelle des transferts dans huit pays d'intervention.

L'objectif de cette démarche est double :

- **améliorer la compréhension de l'empreinte carbone réelle** liée à la modalité CVA, en cherchant d'une part à comprendre de manière fine et documentée la manière dont les transferts monétaires sont réellement utilisés par les populations ciblées, et d'autre part d'évaluer dans quelle mesure les méthodes actuelles de quantification des émissions, largement fondées sur l'usage des Minimum Expenditure Baskets (MEB), permettent ou non de refléter fidèlement les réalités observées sur le terrain ;
- **contribuer aux discussions sectorielles** sur la mesure et la réduction des impacts environnementaux des réponses humanitaires, et notamment du CVA, dans un esprit de partage, de transparence et d'amélioration collective en vue de mieux intégrer la dimension environnementale dans les réponses humanitaires.

02/ OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'étude vise avant tout à **examiner l'utilisation effective des montants transférés** via les transferts monétaires (espèces ou coupons), en s'appuyant sur les données issues des enquêtes de suivi post-distribution (PDM). Ces données constituent une source d'information précieuse pour identifier les postes de dépenses privilégiés par les ménages et pour mettre en lumière la diversité des comportements selon les contextes humanitaires.

Elle vise également à comparer **l'empreinte carbone estimée théoriquement à partir des MEB avec celle calculée à partir des achats réels** effectués par les populations. Cette comparaison permet d'identifier les écarts potentiels et d'examiner les biais introduits par les approches fondées sur des paniers standards, souvent statiques et déconnectés des dynamiques de marché, de saisonnalité ou de disponibilité locale.

Par ailleurs, cette étude ambitionne de **proposer une approche robuste, reproductible et mieux adaptée à la réalité opérationnelle, tout en demeurant cohérente avec les principes humanitaires**. Action contre la Faim considère en effet qu'il ne saurait être question d'orienter ou de contraindre les choix de consommation des ménages dans l'objectif de réduire des émissions individuelles, dès lors que ces choix relèvent de besoins essentiels et s'inscrivent dans le cadre de situations de vulnérabilité.

Il s'agit enfin de mettre en perspective ces résultats **pour encourager des actions** communes au sein des ONG et dans les réseaux des partenaires techniques travaillant sur ces questions.

03/ MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE

Périmètre de l'analyse

L'analyse couvre des projets de transferts monétaires mis en œuvre par Action contre la Faim France en 2023. Sur les 39 projets recensés cette année-là, 14 d'entre eux ont pu être intégrés à l'étude, en raison de la disponibilité et de la qualité des données. Ces projets, répartis dans huit pays – Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Cameroun, Jordanie, Nigeria, République démocratique du Congo et Ukraine – représentent environ 60 % du volume total de montants transférés en espèces par Action contre la Faim France en 2023 (**23,7 millions d'euros** ont été distribués, toutes modalités confondues - espèces, coupons- cette année-là).

Approche analytique

La méthodologie adoptée repose sur l'articulation de deux approches complémentaires. La première consiste à **analyser les dépenses déclarées** par les ménages dans le cadre des enquêtes de suivi post-distribution (PDM), ce qui permet d'identifier la manière dont les bénéficiaires allouent les montants reçus selon les postes de dépense prioritaires tels que l'alimentation, le logement ou la santé. La seconde approche s'appuie sur **l'analyse détaillée des achats réels** lorsque les modalités techniques le permettent. C'est le cas notamment au Nigeria, où l'utilisation de coupons électroniques offre une visibilité précise sur la nature des produits achetés, leurs quantités et la fréquence des transactions. Cette granularité de données, rare dans les contextes humanitaires, permet de **confronter les modèles** théoriques fondés sur les MEB aux comportements concrets observés sur le terrain. Cette approche croisée permet d'observer les impacts réels, les variabilités liées aux contextes, ainsi que la robustesse – ou non – des outils utilisés dans le secteur.

04/ RÉSULTATS : UTILISATION RÉELLE DES TRANSFERTS

Les résultats mettent en évidence deux grands profils d'utilisation des transferts selon les contextes d'intervention. Dans les **environnements ruraux ou les contextes de crise aiguë**, les ménages consacrent une part prépondérante des montants reçus à l'achat de produits alimentaires, généralement entre 60 et 90 %. Les dépenses liées à la santé ou au logement demeurent limitées mais non négligeables, traduisant l'importance des besoins de première nécessité dans ces contextes, en raison d'un accès limité aux ressources, d'une inflation forte ou de chocs affectant durablement les ménages.

Dans les **environnements urbains ou dans les pays où le coût de la vie est plus élevé**, tels que la Jordanie ou l'Ukraine, la répartition des dépenses se révèle plus équilibrée. L'alimentation représente alors une part moindre, souvent comprise entre 20 et 35 %, tandis que les dépenses liées au logement, à l'énergie ou à la santé occupent des proportions significatives, ce qui explique une répartition plus équilibrée entre les postes de dépenses. Ces différences traduisent la diversité des contextes de vie, des contraintes financières et des priorités des ménages.

À l'échelle consolidée de l'année 2023, **l'alimentation représente environ 67 % des montants totaux transférés par Action contre la Faim**, tandis que le logement (loyers, charges, énergie) et la santé (consultations, médicaments) comptent respectivement pour 10 % et 9 %, les 14% restants étant destinés à couvrir des besoins divers et variés (éducation, vêtements, investissement productif, etc). Ce constat montre que, même si l'alimentation constitue un poste central, elle ne résume pas l'ensemble des usages des transferts monétaires. En conséquence, l'utilisation exclusive du MEB alimentaire comme base de calcul de l'empreinte carbone ne reflète qu'une partie de l'impact réel ce qui limite fortement sa pertinence pour une estimation complète de l'empreinte carbone.



05/ ANALYSE APPROFONDIE

LE CAS DU NIGÉRIA

Les projets mis en œuvre au Nigeria offrent une illustration particulièrement riche grâce aux données issues des coupons électroniques.

Diversité des achats

L'analyse montre que les ménages achètent une gamme de produits beaucoup plus large que celle prévue dans les MEB – 25 produits comparés aux 12 du panier standard. Les produits frais ou à forte intensité carbone, tels que la viande ou certains produits transformés, sont rarement achetés, tandis que les denrées de base à faible émission, comme les céréales, les farines et les légumineuses, dominent largement.

Variabilité saisonnière et prix

Les achats varient également de manière importante selon les saisons et les fluctuations de prix. Ces ajustements révèlent la capacité des ménages à adapter leurs comportements de consommation en fonction des opportunités du marché et des contraintes économiques. Ils illustrent aussi les limites des MEB, qui sont construits sur des hypothèses fixes et ne capturent ni les dynamiques saisonnières ni les stratégies d'adaptation.

Conséquences sur l'empreinte carbone

La comparaison entre l'empreinte calculée via les MEB et celle issue des achats réels montre un écart notable. L'intensité carbone théorique du panier alimentaire nigérian a été estimée à environ 1980 kgCO₂e pour 1000 USD, alors que l'intensité calculée à partir des données réelles s'élève à environ 1430 kgCO₂e pour 1000 USD, soit une différence de près de 30 %. En ratio physiques, on note une différence de 20 %, cohérent avec la faible présence de produits fortement émetteurs.

Cet écart confirme que les MEB tendent à surestimer l'empreinte réelle et plaide en faveur d'approches plus adaptées aux contextes locaux.

▼ MÉTHODE	▼ INTENSITÉ CARBONE	▼ EN RATIO PHYSIQUE (QUANTITÉS)
MEB	~1980 kgCO ₂ e / 1000 USD	152 kgCO ₂ e / ménage / mois
Achats réels	~1430 kgCO ₂ e / 1000 USD	118 kgCO ₂ e / ménage / mois



© Elise Blanchard pour Action contre la Faim

06/ INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS & IMPLICATIONS STRATÉGIQUES

Limites structurelles du MEB

Les résultats de l'étude démontrent que les MEB, bien qu'utiles pour définir les montants des transferts, ne constituent pas un outil pertinent pour estimer l'empreinte carbone réelle des projets CVA. Le MEB est un outil opérationnel conçu pour définir des montants de transfert, non pour mesurer des émissions. Leur composition théorique ne reflète ni les dynamiques de consommation observées et la diversité des achats, ni les variations de prix ou de disponibilité sur les marchés notamment en fonction de la saisonnalité. of SAM treatment can only be achieved by ensuring availability and access to treatment at all levels of a health system, particularly as part of primary healthcare packages.

Des « émissions de subsistances »

Action contre la Faim insiste sur le fait que les émissions associées aux transferts monétaires doivent être considérées comme des « émissions de subsistance ». Elles résultent des achats nécessaires pour satisfaire les besoins essentiels de ménages en situation de vulnérabilité, très éloignés des modes de consommation des pays à hauts revenus. Il serait donc contraire aux principes humanitaires et à la justice climatique de chercher à influencer les choix alimentaires des bénéficiaires dans le but de réduire des émissions de carbone. Action contre la Faim souligne que l'enjeu est éthique : **il n'est pas acceptable d'influencer les choix alimentaires des ménages vulnérables dans ses zones d'intervention, pour réduire l'empreinte carbone.**

Cela serait contraire aux principes humanitaires, au respect de la dignité des ménages, et à la justice climatique (car les émissions de ces populations vulnérables sont extrêmement faibles par rapport à celles des pays à revenu élevé).

07/ RECOMMANDATIONS & PISTES D'ACTION

Pour autant, l'étude met en lumière plusieurs leviers permettant de réduire l'impact environnemental global des interventions CVA sans restreindre la liberté de choix des ménages.

Avec les consommateurs

Autour de l'alimentation, cela inclut des actions autour de la cuisson des aliments (foyers améliorés, biogaz, ustensiles économes), et de la conservation et du stockage pour réduire pertes et gaspillage.

Avec les acteurs du marché

Avec les acteurs du marché (détaillants, commerçants), cela induit des pratiques logistiques visant à rapprocher les zones d'achat des lieux d'habitation des « bénéficiaires » ou « consommateurs », d'appuyer le développement de filières locales durables et de circuits courts pour améliorer l'offre locale sur les marchés ou encore des partenariats avec des commerçants engagés dans des démarches bas carbone (parmi d'autres mesures écoresponsables).

Enjeux de système

L'étude ouvre des perspectives importantes pour les acteurs humanitaires. Elle souligne la nécessité de **développer des méthodes de calcul plus fines, capables de prendre en compte les réalités locales, les comportements d'achat et les contraintes des marchés**. Elle invite également à intégrer la dimension carbone dans la planification des programmes et à renforcer la collaboration entre organisations afin de partager les expériences, les outils et les bonnes pratiques, dans une logique de redevabilité environnementale collective.

Action contre la Faim réaffirme son **engagement en faveur d'une approche transparente, rigoureuse et cohérente avec les impératifs humanitaires**. L'organisation souhaite que cette étude contribue à enrichir les discussions sectorielles et à renforcer la capacité du secteur à intégrer la dimension environnementale dans les réponses monétaires, sans jamais compromettre la dignité ni les droits des populations assistées.

08/ CONCLUSION

Cette étude apporte un éclairage essentiel sur l'empreinte carbone réelle de la modalité CVA. Elle démontre que les méthodes théoriques basées sur les MEB ne peuvent, à elles seules, produire une estimation fidèle des émissions associées aux transferts.

Elle confirme également que les émissions liées aux transferts correspondent à des **émissions de subsistance**, qu'il serait contraire aux principes humanitaires de chercher à réduire via des restrictions imposées aux ménages.

**POUR L'ALIMENTATION.
POUR L'EAU.
POUR LA SANTÉ.
POUR LA NUTRITION.
POUR LE SAVOIR.
POUR LES ENFANTS.
POUR LES COMMUNAUTÉS.
POUR TOUS.
POUR TOUJOURS.
POUR L'ACTION.
CONTRE LA FAIM.**



AUTEURES

Lisa Brun : Consultante

Olivia Pelegrin : Chef de Projet Transition Carbone ACF

Anne-Lyse Coutin : Référente Technique Transferts Monétaires ACF